

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-06**

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 janvier à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 24 janvier 2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme BOTANCH, Mme CLAEYS, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MARTIN, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. PEYRUCAIN, Mme PIN-BELLOC, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents et représentés : Mme BAYLAC, Mme GAILLARD, M. HANNON.

Etaient absents : M. AUXIÈTRE, M. PEDRONO

Mme.BOTANCH a été nommée secrétaire de séance.

OBJET: Adoption des tarifs de repas du restaurant scolaire pour les agents municipaux et les extérieurs

Madame le maire propose d'instituer les tarifs de repas suivants à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- un tarif préférentiel fixé à la tranche 2 (T2) pour les agents municipaux de Saint-Geniès Bellevue dont l'activité permet une pause déjeuner au restaurant scolaire.
- un tarif de repas fixé à la tranche correspondant au QF le plus élevé (T6) pour :
 - Des personnels intervenants dans le cadre scolaire sur la commune.
 - Dans le but de créer un lien intergénérationnel, le restaurant pourrait être ouvert ponctuellement ou pour des animations à nos aînés, sur certaines rencontres. Le nombre de personnes sera limité compte-tenu de l'exiguïté des locaux et de la capacité de production.

Pour rappel :

Restaurant Scolaire	tranche 1	tranche 2	tranche 3	tranche 4	tranche 5	tranche 6
Repas adultes	1,00 €	2,50 €	3,20 €	3,60 €	4.00 €	4.40 €

Les tarifs seront applicables jusqu'à possibles modifications.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'adoption des tarifs des repas,

Autorise madame le maire à appliquer les nouveaux tarifs,

Charge madame le maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Membres en exercice	19
Membres présents	14
Suffrages exprimés	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le maire
Sophie LAY

